

Rapport financier : année 2013

Le compte de bilan :

A l'actif, le Compte 4 (comptes de tiers ou de créance) se compose de :

400 euros avancé à une association pour boucler une opération ;

100 euros soit deux cotisations d'associations ;

433,75 euros la participation du CG37 au salaire de décembre d'Alain.

Le compte 5 (Comptes financiers et disponibilités) souligne que le CID-MAHT n'utilise plus qu'un compte en banque. Il pourrait d'ailleurs être envisagé d'ouvrir un livret d'épargne.

6356,50 euros est le solde du compte Banque populaire au 31 décembre ;

38,91 euros est le contenu de la caisse.

Remarque le 23 décembre il y a eu un achat de 66,24 € de timbres (anticipant les vœux 2014), payé en liquide, pour éviter d'avoir trop d'argent au local.

Au passif, il y a toujours la provision de 2942 euros pour le contentieux avec la location du photocopieur.

D'autre part les charges à payer se décomposent en 793,99 euros de chèques émis, non encaissés au 31 décembre, et 2 fois 276 euros correspondant aux charges URSSAF de novembre et décembre qui seront prélevées à la mi-janvier et la mi-février.

Le résultat révèle un déficit de 63,34 euros, mais si on prend en compte l'achat du 23 décembre des 66,24 euros de timbres (pour vœux 2014) l'exercice 2013 se finissait à l'équilibre.

Le compte de résultats :

Le total des charges est de 11760,10 euros.

Cette année est évidemment marqué par le recours au salarié, Alain Le Grill, depuis avril, la part salaires et charges sociales ressort à 8161,09 euros.

Sans ce poste, les dépenses auraient été de 3599 euros, traduisant de fait un ralentissement important (- 703 euros) par rapport à 2012 soit plus de 16% de dépenses en moins.

Faut dire que cette année 2013, il n'y a pas eu d'investissement en matériel, pas non plus d'augmentation du fond des outils pédagogiques hors commissions achats.

Le total des produits est de 11696,76 euros.

Remarque, adaptant le « modèle comptable Ritimo », qui utilise les comptes 79 : **Transferts de charges** déclinés en 7981 : *Aides à l'emploi CAE -CUI*, 7982 : *Autres aides nationales - postes Fonjep*, 7983 : *Emploi tremplin*. Nous utilisons les comptes 7981 : *CUI-CAE Etat*, 7982 : *CUI-CAE CG*, 7983 : *ASP Service civique*.

Pour les contributions en nature

- **4104 euros** pour la mise à disposition du local par la mairie de Tours (76 m² à 54 euros le m²) ;
- **507 euros** de mise à disposition gratuite de doc. Soit 335 € de commission achat Ritimo et 172 euros d'autres dons (un livre de l'année est valorisé à son prix d'achat, des livres plus anciens à 8 €).
- le bénévolat est estimé à 1036 heures (la présence d'Alain réduit, par rapport à 2012 de 225 h le temps des bénévoles, cela va s'intensifier) valorisées à 12 € de l'heure, soit 12 432 euros ;
d'autre part la DDCSPP nous invite à valoriser les missions de Service Civique, 2,5 mois à 24 h/semaines soit 260 h valorisées aussi à 12 € de l'heure, soit 3 120 euros ;
d'où un total, *comptes 864 / 870* de **15 552 euros**.

Remarque afin de différencier ces deux contributions il est envisagé d'utiliser à l'avenir deux comptes distincts par exemple 8641 = personnel bénévole et 8642 = engagé en Service Civique.

- en prenant 0,304 €/km, barème de l'indemnité kilométrique en vigueur, il est porté 800 euros de déplacement pour Georges Rondeau et 735 euros pour Georges Mougel, soit un total de **1 535 euros**.

Conclusion :

Cet exercice, tourné vers l'emploi d'un salarié, le recours à des jeunes en engagement de Service Civique, la volonté d'accueillir des jeunes en formation, fait la fierté des membres du bureau, bureau qui met en œuvre les décisions de l'A.G. et des C.A..

Définir un budget annuel type

En partant du budget 2013, essayez de définir un budget annuel type, soulignant l'importance de nos deux principaux soutiens la ville de Tours et l'Agence Française de Développement à travers Ritimo.

De façon sûrement simpliste, nous pouvons répartir l'usage des produits réellement reçu par le CID-MAHT en quatre catégories, ordonnées par importance de la dépense :

- o les **dépenses** en faveur de « **l'insertion d'autrui** » (4 250 €), **soutien** primordial apporté par la **ville de Tours** ;
- o les **dépenses administratives** (1 500 €), supportées par les **cotisations** au **CID-MAHT** ;
- o les **dépenses** liées aux **actions militantes** (1 400 €), financées par la **participation de l'AFD** ;
- o les **dépenses** concernant le **centre de documentation** (250 €), autofinancement, financé par la vente de produits Ritimo. On peut regretter la modicité de ces dépenses, mais il faut bien reconnaître que le public, fréquente peu notre centre, et est plus à la recherche d'informations qu'emprunteur de revues ou de livres.

I- Les dépenses en faveur de l'insertion d'autrui

Contrat CUI-CAE pour 20h hebdomadaire

I- Versements du CID-MAHT, sur la base d'un smic à 9,53 euros brut de l'heure :

Salaire net	Charges	Remb. par CG37	Remb. par ASP	Reste à charge
644,98	282	439,39	221,36	266,23

A la charge du CID-MAHT ≈ 270 euros par mois

II- Frais annexes :

Cotisation à la médecine du travail (AIMT37)	84 euros
Cotisation à un syndicat d'employeur (CNEA)	40 euros
Cotisation à un OPCA d'Economie Sociale (Uniformalion)	211 euros
Frais de formation et de déplacement	?

Evaluons ces frais à l'équivalent de 2 mois de « charges » soit 540 euros

La dépense annuelle pour le salarié ressort à $14 * 270 =$ **3 780 €**.

Deux jeunes en engagement de Service Civique pour 6 mois

Au niveau de la prestation mensuelle pour un jeune :

Prestation	Remb. par ASP	Reste à charge
106,31	100	6,31

Participation aux frais de déplacement (un demi-abonnement au réseau de transport local fil bleu) : 13,75 euros.

Au total ≈ 20 euros / mois / jeune soit 240 €.

Prise en charge de déplacements spécifique (formation Ritimo ou Université d'été...) : 260 €

A la charge du CID-MAHT **500 €**.

Voilà pourquoi nous avons sollicité la **ville de Tours pour une subvention 2014 de 4 000 €**.

Commentaire :

Sur la base de 12 euros de l'heure, valorisé en 2013 à **12 432 euros**, l'engagement des bénévoles du CID-MAHT, permet à notre association de mener une politique tournée :

- vers l'emploi d'un salarié,
- la proposition des missions pour des jeunes en engagement de Service Civique, la valorisation, 6 mois sur la base de 24 heures hebdomadaire cela fait 620 h/engagée, ce qui donne **14 880 euros**.
- l'accueil de jeunes (scolaires et étudiants) en formation, dont on peut valoriser le travail.

Cette politique s'appuyant sur 14 500 euros de subventions, financement par l'Etat, le Conseil Général, et l'Agence Française de développement permet de valoriser un montant double de contributions en nature.

Cette politique menée par l'association, tournée vers l'emploi d'un salarié, le recours à des jeunes en engagement de Service Civique, la volonté d'accueillir des jeunes en formation, fait la fierté des membres de son bureau, bureau qui met en œuvre les décisions de l'A.G. et des C.A. sans trahir d'aucune sorte l'objet de l'association :

Agir, auprès du public le plus large possible, en s'efforçant, par l'éducation et par l'information,

- *de développer le respect des droits et des libertés énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,*
- *de favoriser les échanges et les rencontres entre les personnes et les groupes qui veulent mettre en œuvre des formes nouvelles de développement et de solidarité : associations, fédérations, secteurs socioprofessionnels, collectivités locales.*

L'action et la formation s'appuient sur la confrontation des pratiques.

II- Les dépenses administratives

Ce qui est imposé pour l'administration de l'association.

	2013	2014	Administratif
604 Achat études & press. Extérieures	8,36	10	10
6063 Fournitures d'entretien et...	29,70	100	100
616 Assurances	179,43	185	185
623 Publicité (tracts, affiches...)	219,45	250	20*
6261 Frais postaux	222,45	200	200
6262 Frais de télécommunications	692,57	700	700
627 Frais bancaires	3,70		
63 Impôts et taxes	195,99	200	200
6586 Cotisations (dont Ritimo)	299,40	300	80
	total		1495
7561 Cotisations	1445,00	1470	

* Seuls 20 euros des dépenses de publicité sont retenus sur le plan administratif, il s'agit du tirage des dépliants présentant l'association.

Commentaire :

On constate que les cotisations (associations 50 euros, particulier 15/10 euros) couvrent à peu-près ces dépenses administratives.

Augmenter les moyens revient à rechercher plus d'adhérents. Question posée en CA régulièrement, sachant qu'il vaut veiller à grossir sans dénaturer l'objet de l'association (voir paragraphe précédent), avec comme corolaire qu'apporte le CID-MAHT aux associations adhérentes pour justifier leur engagement financier.

III- Les dépenses liées aux actions (militantes) du CID-MAHT

Ces dépenses sont liées :

- à l'enrichissement de notre fond documentaire pour mener des actions EADSI (éducation au développement et à la solidarité internationale) ;
- à la réalisation de manifestations (publicité, déplacements et hébergements des invités,...).

	2013	2014	Actions
60653 Audio-visuel	0,00	50	50
60654 Expo-jeux	0,00	200	200
623 Publicité (tracts, affiches...)	219,45	250	230*
625 Déplacements et missions	507,53	650	400**
6583 Frais orga. spectacles animations	472,13	500	500
			1380
7444 Ritimo	1147	1147	
753 Recettes	125,10	233	

* 20 euros des dépenses de publicité sont retenus sur le plan administratif (voir II).

** 250 euros sont imputés aux jeunes en engagement de service civique (voir I).

Commentaire :

Le **financement AFD**, à travers la redistribution Ritimo, équilibre ces **dépenses « militantes »**.

Augmenter les moyens peut se faire, via les dons (démarcher des entreprises pour monter une action particulière, sachant que la concurrence est, et sera, de plus en plus rude).

IV- les dépenses liées au Centre d'Information et de Documentation

L'achat et la revente des livres Ritimo et agendas dégagent près de 250 euros de bénéfiques qui couvrent les dépenses suivantes :

	2013	2014
6064 Fournitures de bureau	38,98	50
60651 Achat livres	31,07	50
60652 Abonnements	139,00	150

Commentaire :

On peut dire que le centre d'information et de documentation du CID-MAHT « s'autofinance ».

Augmenter les dépenses sera possible si nous développons nos ventes... et si nous « produisons » pour Ritimo (notices PMB, labels...).